



Aix-en-Provence, le 25 mars 2016

BUREAU NATIONAL SNCTA
1, rue Vincent Auriol
13 617 Aix-en-Provence cedex

À

Monsieur Mathieu LAINE
Journal Les Échos
18 rue du Quatre Septembre
75 002 Paris

Objet : droit de réponse à votre article du 21 mars 2016

Monsieur,

Dans votre article du 21 mars 2016, au passage intitulé « la réalité du nouveau monde », vous présentez un comparatif entre les contrôleurs aériens britanniques et français qui affirme que les contrôleurs aériens français travailleraient bien moins que leurs homologues britanniques pour un salaire supérieur de 9 %.

Le SNCTA, premier syndicat des contrôleurs aériens en France, s'étonne de vos chiffres qui sont en opposition avec ceux, officiels, de l'agence Eurocontrol qui est chargée d'assister la Commission Européenne dans la mise en place des plans de performance économiques du contrôle de la navigation aérienne en Europe. Eurocontrol, via la *Performance Review Commission*, publie chaque année un rapport très complet, en accès libre sur leur [site](#), détaillant les multiples indicateurs de performance, de coût ou encore de productivité des contrôleurs aériens pour chacun des pays observés. L'analyse de ces chiffres montre que le coût annuel moyen d'un contrôleur aérien opérationnel est 14 % plus élevé au Royaume-Uni qu'en France. Compte tenu des prélèvements moindres au Royaume-Uni, (source [Eurostat](#)) la rémunération de leurs contrôleurs s'avère supérieure de 35 % à celle de leurs homologues français. Le temps de travail des contrôleurs est aussi disponible parmi ces données. Les contrôleurs aériens français assurent en effet moins de vacances que les britanniques mais celles-ci sont nettement plus longues. Au final, si l'on parle de temps de travail effectué, celui des contrôleurs au Royaume-Uni est 5 % inférieur à celui des français. Et pour parler de productivité, Eurocontrol mesure aussi le nombre d'heures passées sur les secteurs de contrôle : et là encore, le différentiel reste en faveur de la France avec encore un écart de 5 %.

Ce document très complet permet, année après année, de démontrer de façon objective que le coût des contrôleurs aériens français est moindre que celui de leurs collègues en Europe, leur productivité est supérieure à la moyenne tandis que leurs rémunérations et leurs retraites sont parmi les plus faibles.

Les contrôleurs sont trop souvent victimes d'idées reçues qui révèlent souvent une méconnaissance de leur fonctionnement et de leurs missions. C'est pourquoi, afin d'améliorer votre connaissance de notre profession, nous vous invitons à prendre connaissance du document comparatif ci-joint, et à ne pas hésiter à nous contacter pour toute question.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Pour le Bureau National

Jérôme Lautrette

Xavier Prétat

Philippe Uséo

